

Le vendredi 29 mars 2019

Réunion de l'Accord Pelagos

Le vendredi 29 mars 2019, la Commission Technique Consultative pour l'évaluation des activités de l'Accord Pelagos en tant que Aire Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne (ASPIM) de la Convention de Barcelone s'est tenue au siège de l'Accord Pelagos à Monaco dans le cadre de la Monaco Ocean Week.

Les résultats de la révision périodique ordinaire élaborés lors de cette commission seront présentés à la 14^{ème} réunion des Points Focaux de l'ASPIM qui se tiendra en juin 2019 en Slovénie et décidera du renouvellement du statut d'ASPIM au Sanctuaire Pelagos.

Le Sanctuaire, unique aire marine protégée internationale dédiée à la protection des mammifères marins en Méditerranée, est inscrit depuis 2002 sur la liste des ASPIM de la convention de Barcelone, son statut est renouvelé tous les 6 ans.



©Direction de la Communication/Manuel Vitali